

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**VILLE DE ROSEMÈRE**

Procès-verbal de **la séance extraordinaire du Conseil** tenue à 18 h en la salle du Conseil de l'hôtel de ville, 100 rue Charbonneau, le mardi, 21 mai 2019.

SONT PRÉSENTS :	Le maire	Eric Westram
	Les conseillers	Marie-Hélène Fortin Melissa Monk Stéphanie Nantel René Villeneuve Hélène Akzam Philip Panet-Raymond
ÉGALEMENT PRÉSENTS:	La greffière	Caroline Nadeau
	Le directeur général	Guy Benedetti

**À 18 h 01, Monsieur le maire constate le quorum et ouvre la séance extraordinaire du Conseil.**

**1 FINANCES**

**2019-05-220**

**1.1 FINANCEMENT DES JARDINS COMMUNAUTAIRES À MÊME LE FONDS DE ROULEMENT ET DÉSIGNATION DES SIGNATAIRES DES ENTENTES**

CONSIDÉRANT que la Ville, en partenariat avec l'Externat Sacré-Cœur et l'école Val-des-Ormes, désire offrir des espaces de jardinage aux élèves et aux citoyens de Rosemère;

CONSIDÉRANT les ententes négociées entre la Ville et chacune des écoles encadrant la participation financière de la Ville, jusqu'à concurrence de 10 000 \$ par école;

PAR CONSÉQUENT

Sur proposition de la conseillère Melissa Monk, appuyée par la conseillère Hélène Akzam, il est

RÉSOLU

De financer par le fonds de roulement les dépenses relatives aux projets de jardins communautaires, pour un montant maximum de 20 000 \$, amortissable sur 5 ans;

D'autoriser le maire ou le maire suppléant et la greffière ou l'assistante-greffière à signer pour et au nom de la Ville les ententes respectives avec l'Externat Sacré-Cœur et l'école Val-des-Ormes, ainsi que tout document relatif auxdites ententes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2 SERVICES TECHNIQUES / TRAVAUX PUBLICS / HYGIÈNE DU MILIEU**

**2019-05-221**

**2.1 TP-208 – ADJUDICATION DE CONTRAT – COLLECTE SPÉCIALE DE BRANCHES (VERGLAS)**

CONSIDÉRANT que, suite à un appel d'offres sur invitation auprès de 3 entreprises pour le projet TP-208 – Collecte spéciale de branches (verglas), 1 soumission a été reçue et ouverte publiquement en date du 15 mai 2019;

CONSIDÉRANT les recommandations de M. Simon Coulombe, directeur du service des Travaux publics, en date du 15 mai 2019;

PAR CONSÉQUENT

Sur proposition du conseiller René Villeneuve, appuyée par le conseiller Philip Panet-Raymond, il est

RÉSOLU d'adjuger le contrat TP-208 – Collecte spéciale de branches (verglas), au soumissionnaire conforme, soit à la compagnie Coupes Forexpert inc., selon les prix unitaires pour un montant total approximatif de 86 971,50 \$ taxes en sus. Poste budgétaire : 02 231 00 670

La présente résolution tient lieu de contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**3 PÉRIODE DE QUESTIONS**

Les membres du Conseil répondent aux questions des citoyens conformément à la Loi.

**4 CLÔTURE**

**2019-05-222**

Sur proposition de la conseillère Melissa Monk, appuyée par le conseiller René Villeneuve, la séance est levée à 18 h 16.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Eric Westram  
Maire

Caroline Nadeau, avocate  
Greffière